

N° 402
Septembre
Octobre
2017

infos

communales

Baelen - Membach



Dossier:

20 ans de jogging à Baelen

Parole à ...

Maureen Kramer & Francis Rauw

Histoire

Forges (suite)

Nature

Le baguage des chouettes effraies

En bref

- Attention au séneçon de Jacob
- La station géophysique de Membach à nouveau à l'honneur
- Interdiction des herbicides pour les particuliers



N'oubliez pas de tailler vos haies



Rôle de garde des médecins

Le médecin généraliste de garde (week-end et jours fériés) est joignable au numéro unique : **1733**.

La population pourra, via ce numéro unique, entrer en contact avec le médecin généraliste de garde,
le week-end du vendredi 19h au lundi 8h et les jours fériés de la veille 19h au lendemain 8h.

En semaine, le numéro pour contacter le médecin généraliste de garde est le 087/33.87.00, toutes les soirées et nuits de la semaine entre 19h et 8h du matin.

Région Dolhain-Baelen-Welkenraedt

Adresses des médecins

Limbourg	
DEGROS Emile	087.76.20.81
Rue O. Thimus 33 DOLHAIN	
FOURIR Béatrice	087.76.31.21
Rue J. Wansart 11 GOE	
MILET Jean-Pierre	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN	
(domicile)	087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN	
MILET Séverine	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN	
(domicile)	087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN	
STEVENS Anne-Françoise	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
TIQUET Marie-Pierre	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
TRAN Quang Hiep	087.44.58.81
Chemin du Meunier 15 BILSTAIN	

Baelen S/Vesdre	
STAINIER Xavier	087.76.39.04
Route d'Eupen 6 BAELEN	
XHAUFLAIRE José	087.76.30.81
Rue du Thier 19-21 BAELEN	

Welkenraedt	
ADLJU Arsalan	087.44.87.65
Rue des Déportés 3 WELKENRAEDT	
ANCIEN Thierry	087.88.17.17
Avenue des Aubépines 14 WELKENRAEDT	
DEJALLE Joseph	087.88.16.05
Rue Nishaye 30 HENRI-CHAPELLE	
ESSER Patrick	087.88.28.44
Rue Reine Astrid 34 WELKENRAEDT	
JOSKIN Benoît	087.88.17.44
Rue de la Croix 14 WELKENRAEDT	
ORBAN Thierry	087.88.32.22
Rue de l'Usine 17 WELKENRAEDT	
PICQUOT Eric	087.88.07.43
Rue de l'Eglise 5 WELKENRAEDT	
RÖMER Bernard	087.88.23.12
Rue du Centre 2 WELKENRAEDT	

Lontzen	
FRANCK Alain	087.88.01.82
Rue de l'Eglise 47/A LONTZEN	

LE MOT DU BOURGMESTRE

Finances communales

Le mardi 9 août dernier, le conseil communal a voté à l'unanimité le compte de l'exercice 2016.

Le résultat de ce document comptable établi par le directeur financier se solde par un boni cumulé de 2.032.435 euros. A ce résultat positif, il faut ajouter les réserves et provisions pour un montant de 716.324 euros.

L'excédent financier est destiné au financement de certains petits projets d'investissements pour lesquels la commune ne recourt pas à l'emprunt.

Les réserves et provisions sont, quant à elles, attribuées aux dépenses de transfert telles que l'intervention dans les dotations aux zones de secours, de police pour lesquelles la commune n'a pas la maîtrise à elle seule.

Animations vacances

Avant la rentrée 2017, diverses activités sportives et récréatives ont été organisées pour la 11^{ème} fois par la commune durant les vacances. Encore une fois, cette initiative a connu une affluence de jeunes qui se sont dépensés sainement tout en « rechargeant leurs batteries » pour reprendre le chemin de l'école dans les meilleures conditions.

Un grand merci aux animateurs qui consacrent une partie de leurs vacances à l'encadrement et au divertissement des plus jeunes.

Récréations aussi pour les adultes.

Les membres des sociétés locales auront donné tout leur dynamisme, leur entrain et leur énergie pour mener à bien leur journée festive annuelle.

Bravo à Rachel Nyssen et toute son équipe pour l'organisation du rallye de la cavalerie St-Georges du 6 août dernier et félicitations aux cavaliers et aux... équadés.

Bravo aux membres du club cycliste pour leur parfaite organisation et qui, en attirant près 1000 courageux participants toutes catégories confondues, ont fait de la 20^{ème} édition du jogging de Baelen un des événements-phares de notre commune.

Bravo aux membres de la JBM (Jeunesse Baelen-Membach) pour l'organisation du tournoi de Beach Volley suivi d'une Open Air Party.

La JBM a montré sa motivation et son sens de l'organisation en intégrant parfaitement toutes les mesures de sécurité inhérentes à ce type de manifestation.

Bravo au comité de quartier « Elzet-Médael-Rue Longue » pour la parfaite organisation de la brocante qui, au fil du temps, s'inscrit dans les événements qui animent notre commune durant la période estivale.

En ce mois de septembre, je souhaite à tous de profiter au maximum des derniers jours de l'été ainsi qu'une très bonne période de rentrée aux écoliers et étudiants.

Votre Bourgmestre,
Maurice Fyon



Administration communale de Baelen · rue de la Régence 1 · 4837 BAELEN
 Tél. : 087 76 01 10 · Site internet : www.baelen.be

Bulletin communal bimestriel
 Editeur responsable: Maurice FYON, Bourgmestre
 Rédaction et coordination: Maurice FYON

Prochaine édition : novembre-décembre 2017 distribué vers le 13 novembre 2017

Date limite de remise des documents : 15 octobre 2017.

Envoi de documents par e-mail à bulletincommunal@baelen.be en fichier traitement de texte sans mise en page particulière, **photos en format.jpg à envoyer en pièce jointe.**

SITE INTERNET DE LA COMMUNE DE BAELEN

www.baelen.be

BUREAUX DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Horaire

Lundi 8h30 - 12h
 Mardi 8h30 - 12h
 Mercredi 8h30 - 12h
 Jeudi 8h30 - 12h
 Vendredi 8h30 - 12h
 Samedi 9h - 12h (permanence)
 (permanence cartes d'ident. électr. uniquement les 1^{er} et 3^e samedis du mois)



BUREAUX FERMÉS

L'Administration communale sera fermée :
 le **mercredi 27 septembre** (Fête de la Communauté française)
 les **mercredi 1^{er} et jeudi 2 novembre** (Toussaint)
 le **samedi 11 novembre** (Armistice)
 le **mercredi 15 novembre** (Fête de la Dynastie)

Cartes d'identité électroniques belges

Du lundi au vendredi suivant l'horaire habituel et uniquement les 1^{er} et 3^e samedis du mois (de 9 à 12 h).

ÉTAT-CIVIL

Naissances

Anas TOURABI, Boveroth, 74/2 (06/06)
Levin HEINRICHS, rue de la Station, 27 (10/07)
Evan MARECHAL, Runschen, 22 (20/07)
Ayden NICAISE, Forges, 89 (22/07)
Adam SCHYNTS, rue de la Régence, 18 (04/08)
Simon HAVET, rue de l'Eglise, 13/B (31/07)

Mariages

Simon MARTIN et **Carol FORS**, route Jean XXIII, 40/6 (24/06)
Jean-Jacques GERKEN et **Tanja LAUTERBORN**, route de Dolhain, 18 (08/07)

Décès

Werner FREICHELS, rue du Pensionnat, 7 (06/07)
Marguerite CORMAN, épouse de Hugo Meyer, rue des Fusillés, 57 (13/07)
Friedrich RADERMACHER, époux de Hildegard Duyster, rue du Pensionnat, 7 (16/07)
Francis JUNKER, époux de Claudine Longton, rue du Pensionnat, 7 (18/07)
Rainer MARTIN, époux de Brigitte Kempgens, Boveroth, 53 (29/07)
Maurice PIRENNE, rue de la Station, 20/A (04/07)
Merry LOUSBERG, vve de Jules Fogueue, rue du Pensionnat, 7 (06/07)

PARUTIONS 2017 DU BULLETIN COMMUNAL :

Période	Remise des textes à l'Adm. communale	Date de distribution postale
nov/déc 2017	15-oct-17	lundi 13 novembre

N.B. La date de distribution reste indicative et peut varier de quelques jours. La Commune de Baelen ne peut en être tenue responsable.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier la population de Membach et de Baelen pour les bons vœux exprimés lors de nos Noces de Diamant et pour le petit cadeau en numéraire offert à cette occasion, par l'intermédiaire de Monsieur le Bourgmestre.

Un grand merci aussi à la famille royale qui nous a adressé ses cordiales félicitations, à nos amis et connaissances ainsi qu'à notre famille qui a gentiment organisé une sympathique fête en notre honneur, et tout spécialement à Christiane et André.

*Jeannine et Charles VILVÖRDER-MOHR
 Boveroth, 14, 4837 MEMBACH (Baelen)*

OBJETS TROUVÉS

TROUVÉ, début juillet à Oeveren, **un vélo** en bon état. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'administration communale. Le vélo sera rendu à la personne qui pourra en donner la description détaillée.

Les objets trouvés sont conservés à l'administration communale. N'hésitez pas à contacter le service population si vous avez perdu quelque chose.

Renseignements : Administration communale (087/76.01.10)

ACCÉDER AU CPAS ET À L'AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI



En raison des travaux d'aménagement du cœur du village, les bureaux du CPAS et de l'Agence Locale pour l'Emploi sont assez difficiles d'accès pour les personnes à mobilité réduite. **En effet, la rampe n'est plus accessible et temporairement remplacée par un escalier.** En cas de soucis, **les personnes rencontrant des difficultés ne doivent pas hésiter à téléphoner au CPAS (087/76.01.13) ou à l'ALE (087/76.01.28)** afin de demander à ce que l'assistant(e) social(e) ou la préposée de l'ALE se rende chez eux (ou trouve une solution la plus adaptée possible à la demande).

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

A Baelen et à Membach, le jour de collecte des déchets est le LUNDI : chaque semaine pour les déchets ménagers, une semaine sur deux pour les PMC et papiers/cartons (à vérifier dans votre calendrier Intradel).

Les conteneurs ainsi que les sacs PMC et les papiers-cartons doivent être placés à rue le **dimanche après 18h ou le lundi avant 6h.**



Poste de Police de Baelen

Tél. : 087/76.66.71

Heures d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi : de 9h30 à 11h30 • **Mercredi, vendredi** : de 15h00 à 17h00

1^{er} et 3^e samedi du mois : de 9h30 à 10h30

En-dehors de ces heures, vous pouvez vous adresser à l'Antenne de Welkenraedt, de 8h00 à 17h00 du lundi au jeudi, et de 8h00 à 19h00 le vendredi. (Tél. : 087/343.580.) **En cas d'urgence, formez le 101**

4837
En
Actions

LA CLDR DEVIENT... « 4837 EN ACTIONS » !

Beaucoup d'eau a coulé sous les ponts depuis l'installation, il y a une dizaine d'années déjà, d'une Commission Locale pour le Développement Rural (CLDR) au sein de notre commune...

Lors d'une récente réunion de la CLDR en mars dernier, l'occasion a été donnée aux participants de « brainstormer » sur une nouvelle appellation pour la commission, nom qui se veut plus en phase avec la nouvelle dynamique dont le groupe souhaite se prévaloir.

« **4837 en actions** » est finalement l'appellation qui a été retenue à l'unanimité à l'issue de cette réunion participative et particulièrement constructive !

L'idée de la formation « **4837 en actions** » est de faire de la participation citoyenne une démarche **accessible à tous, sans engagement primordial et indispensable** ! L'objectif est d'œuvrer à l'amélioration du cadre de vie et au bien-être des habitants de notre commune, à travers notamment différents groupes de travail thématiques, que chacun est libre d'intégrer en fonction de son envie, ses intérêts personnels et sa disponibilité.

En tant que citoyen concerné, il vous est loisible d'assister à titre informatif à **la prochaine réunion de « 4837 en actions », qui se tiendra le mardi 26 septembre à 20h à la Maison Communale** (accueil dès 19h45). Et susciter peut-être ainsi l'envie d'agir avec nous !...

Au plaisir de vous y rencontrer ! N'hésitez pas à consulter également notre page Facebook « **4837 en actions** » !

Contact : a.orban@frw.be



Jeux interquartiers



Groupe de travail sentiers et patrimoine



Associations en fête



Groupe de travail nature

COMMUNE DE BAELEN – ENQUÊTE PUBLIQUE

Dossier de Demande de Reconnaissance et d'Expropriation, au sens du décret du 11 mars 2004. Mise en œuvre de la zone dite « East Belgium Park – voirie de liaison RN61 »

Date d'affichage de la publication : **17 août 2017**

Date d'ouverture d'enquête : **21 août 2017**

Date de clôture d'enquête : **20 septembre 2017**

Le Collège communal porte à la connaissance du public qu'une enquête publique relative au dossier de demande de reconnaissance et d'expropriation introduit par la SPI – Mise en œuvre de la zone dite « East Belgium Park – voirie de liaison RN61 », est ouverte.

Dans le cadre du dossier, les parcelles suivantes seront expropriées : Division 1, section B n°53G, 54, 55 et 49B.

La demande et les plans sont déposés à l'inspection du public au bureau de l'urbanisme à l'administration communale de Baelen, où ils peuvent être consultés auprès de Madame ML Deliège (087/76.01.21) le lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h, le mardi et le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h, et le samedi de 9h à 12h sur rendez-vous. Ce projet est soumis à une enquête publique d'une durée de 30 jours et ce, en référence à l'article 5 du Décret du 11 mars 2004.

Les personnes qui auraient des motifs d'opposition à faire valoir ou des observations à présenter à ce sujet, sont invitées à les communiquer par écrit au Collège communal, durant le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête, soit le 20 septembre 2017.

Les réclamations ou remarques peuvent être exprimées par courrier ordinaire ou électronique, à l'adresse urbanisme@baelen.be. A peine de nullité, les envois sont identifiés, datés et signés (date et identification incluant l'adresse postale obligatoires).

Par le Collège,

La Directrice générale, **C. PLOUMHANS**

Le Bourgmestre, **M. FYON**

CALENDRIER DES TESTS SIRÈNES SEVESO

Les sirènes du réseau civil d'alerte installées dans les zones à risque situées autour des entreprises Seveso ou des centres nucléaires sont testées au début de chaque trimestre (tous les premiers jeudis du premier mois de chaque trimestre).

Il est apparu, lors des tests précédents, que les sirènes étaient également audibles dans les communes voisines ne disposant pas (encore) de sirènes. C'est pourquoi la Direction générale Centre de crise (S.P.F. Intérieur) nous demande de relayer auprès de la population les dates auxquelles auront lieu ces tests.

En **2017**, les sirènes seront actionnées entre **11h45** et **13h15**, le

• **Jeu**di 5 octobre 2017

Au moment de l'essai, la sirène diffusera un signal d'alarme NBC (nucléaire, biologique, chimique). Il s'agit d'un son modulé strident qui est répété après une brève interruption. Un message parlé "Signal d'essai" sera ensuite diffusé par les haut-parleurs de la sirène.

Des informations concernant le réseau d'alerte de la Sécurité civile sont toujours disponibles sur le site Internet www.centredecrise.be sous la rubrique Alerte.



Agence Locale pour l'Emploi de Baelen (ASBL)

Le bureau de l'ALE est ouvert au public du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et l'après-midi sur rendez-vous.

Rue de la Régence, 6 - 4837 Baelen
Tél. 087/76 01 28 - Fax 087/76 01 17
ale@baelen.be



Tontes de pelouses

Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des tondeuses et de tout engin bruyant est **INTERDIT** durant toute la journée, les dimanches et jours fériés, ainsi que les autres jours entre 20h et 8h.

(article 132.2 de l'Ordonnance de police administrative adoptée par le Conseil communal).

PROPRETÉ ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUES

À la demande de plusieurs personnes, nous rappelons à tous les propriétaires d'animaux leur devoir civique relatif à la propreté publique ainsi qu'à la tranquillité afin de permettre à chacun de profiter agréablement de son environnement et des espaces publics :

Ordonnance de police administrative générale de la commune de Baelen - Conseil communal, séance du 16/06/2014 :

« Déjections canines »

Article 156.2. : « Il est interdit de laisser les animaux que l'on a sous sa garde déposer leurs excréments sur l'espace public ou sur tout terrain dont le maître de l'animal n'est pas le propriétaire ou le locataire, à l'exception des avaloirs et des canisites s'il en existe à cet effet. Dans l'hypothèse où cette obligation ne peut être respectée pour des raisons indépendantes du gardien de l'animal, ce dernier sera tenu de ramasser les déjections à l'aide du matériel nécessaire et de le déverser dans un avaloir.

Par ailleurs, toute personne accompagnée d'un chien doit être munie du matériel nécessaire au ramassage des déjections de celui-ci et est tenue de présenter ledit matériel à la réquisition d'un agent qualifié. »

« Aboiements intempestifs »

Article 129 : « 129.1. En tous temps et en tous lieux, les propriétaires ou détenteurs de chiens doivent faire cesser les aboiements si ceux-ci ne correspondent pas à une nécessité telle que d'avertir d'une intrusion dans la propriété ou d'une agression.

129.2 Si les chiens sont laissés sans garde, les propriétaires ou détenteurs doivent prendre des dispositions pour, soit empêcher les chiens d'aboyer intempestivement, soit faire en sorte que les aboiements ne puissent troubler la tranquillité du voisinage. »

Merci et félicitations à ceux et celles qui, depuis toujours, appliquent ces règles, respectant ainsi la quiétude de leur voisinage et la sérénité de leur animal.

LE CPAS DE BAELEN VOUS INFORME

Une permanence d'aide juridique de première ligne se tiendra, **chaque 3^{ème} vendredi du mois de 13 à 14 heures**, dans le local de l'Agence Locale pour l'Emploi (situé au CPAS, rue de la Régence, 6).

Il s'agit d'une **permanence d'informations accessible gratuitement à tous**.

Un avocat se tiendra à votre disposition pour une brève consultation : premier conseil, avis, orientation vers un avocat spécialisé, ...

Les prochaines permanences auront lieu les vendredis 15/09, 20/10, 17/11 et 15/12/2017 de 13 à 14 heures.

Le parc d'activités économiques Eupen - Baelen



Les investisseurs qui souhaiteraient implanter leur entreprise dans le parc d'activités économiques de Eupen - Baelen, situé rue Mitoyenne, peuvent s'inscrire auprès de la SPI (Service Promotion Initiatives en Province de Liège).

Ils seront dès lors inscrits sur une liste d'attente qui constitue l'ordre de traitement des dossiers.

SPI • Atrium Vertbois - Rue du Vertbois, 11 4000 LIEGE
Tél. : 04/230.11.11 • Fax : 04/230.11.20
www.spi.be



Heures d'ouverture des bureaux :

Lundi

8h30 - 12h et 13h30 - 16h00

Mardi

8h30 - 12h • Après-midi sur rendez-vous

Mercredi

8h30 - 12h et 13h30 - 16h00

Judi

8h30 - 12h • Après-midi sur rendez-vous

Vendredi

8h30 - 12h • Après-midi sur rendez-vous

Maison de l'Emploi de Welkenraedt, Plombières, Baelen

Place des Combattants, 21
4840 WELKENRAEDT 087/69.32.00
maisondelemploi.welkenraedt@forem.be

■ Distribution du bulletin communal

Si vous n'avez pas reçu votre bulletin communal dans votre boîte aux lettres, sachez que dans les jours qui suivent la distribution postale, nous déposons une quinzaine d'exemplaires dans les boulangeries de notre commune.

Si votre voisin n'a pas reçu son bulletin communal, faites-lui suivre cette information.

■ Faire paraître de l'info dans le bulletin communal

L'objectif du bulletin communal est de relayer l'information locale à l'attention des habitants de notre commune, que ce soit sur la vie sociale, administrative, culturelle, associative ou économique. S'il s'agit d'information commerciale, vous devez contacter la société Régifo (tél 071/74.01.37) qui gère, par convention, les parutions publicitaires qui sont payantes.

Concernant les activités d'associations locales, il suffit d'envoyer par mail à bulletincommunal@baelen.be un fichier en format traitement de texte (type Word) avec vos activités, actualités... Pour les remerciements suite à un décès, une communion, un anniversaire de mariage... la procédure est identique.

Nous sommes ouverts à toute suggestion pour traiter de sujets divers, notamment pour la rubrique « dossier » avec une analyse détaillée, ou en version courte dans la rubrique des nouvelles « en bref ». N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, critiques, idées, coups de cœur, par e-mail (bulletincommunal@baelen.be) ou par téléphone au Bourgmestre, qui gère la coordination (0476/40.67.14).

Pour rappel, la date limite de remise des textes est fixée au 15 du mois qui précède la parution. Pensez-y et n'oubliez pas d'anticiper !



Votre commune est également sur facebook !

■ Travaux Oeveren - Plein-Vent

Alors que les travaux d'aménagement du centre progressent bien, cet automne ce sont les travaux de voirie, d'égouttage et de distribution d'eau à Oeveren et rue Plein-Vent qui vont commencer cet automne. De plus amples informations vous parviendront dès que les dates exactes de début des travaux seront connues, mais sachez déjà que Oeveren et la rue Plein-Vent ne seront pas facilement accessibles, voire pas du tout, durant plusieurs semaines. Si vous y circulez régulièrement, il vous faudra trouver des itinéraires alternatifs. Pensez-y déjà ! La commune vous remercie de votre compréhension.

■ **Le Séneçon de Jacob : une plante mortelle pour les animaux**

Cette plante très toxique prolifère chez nous et menace la vie des animaux, en particulier celle des chevaux.

Le Séneçon de Jacob ressemble à une petite marguerite jaune vif. Il peut atteindre 1m30 de haut et prolifère dans nos campagnes. En



floraison en juillet, on le trouve généralement sur les talus, au bord des routes et autoroutes. Assez joli, il est surtout très toxique, surtout pour les chevaux. Les toxines alcaloïdes qu'il contient sont présentes dans toute la plante, même séchée. La toxine n'est jamais rejetée par l'organisme, elle s'accumule dans le foie durant toute la vie de l'animal, jusqu'à atteindre une dose mortelle.

En provenance d'Allemagne, la plante s'est multipliée ces derniers temps et se répand de plus en plus. Dans les pâtures, elle est généralement délaissée par les animaux à cause de son goût amer. Le danger est qu'elle se retrouve dans les foin et qu'elle contamine, en hiver, les chevaux, les vaches mais aussi les moutons et les chèvres. L'intoxication de l'homme est rare, mais possible également.

Que faire? Seul un entretien régulier des parcelles permet de réduire la présence de plantes toxiques (séneçon ou non). Les méthodes les plus communément utilisées sont les suivantes :

- l'arrachage (méthode simple et facile en période de floraison de juillet à septembre, à éviter en période de fructification à cause du risque élevé de dispersion des graines). Les racines étant profondes, il y a 50% de chance que la plante repousse l'année suivante. L'opération devra donc être répétée d'année en année, jusqu'à extinction de la plante ;
- Plus radicale, la fauche (avant floraison, mi-juin), suivie d'un broyage, et d'un labourage d'une profondeur de 15 à 20 cm

Si vous repérez la plante lors de vos promenades, contactez le service Environnement de votre commune pour signaler les endroits où elle prolifère.

■ **La station géophysique de Membach à nouveau à l'honneur**

Le 18 septembre 2017, la station géophysique de Membach va battre le record du

gravimètre cryogénique qui aura fonctionné le plus longtemps en un endroit donné : 22 ans et 45 jours. Ce record fera l'objet d'un communiqué de presse de la part de l'Observatoire Royal de Belgique, qui gère la station. Un article scientifique sera également publié dans le journal de l'Union Américaine de Géophysique.



8081 jours, c'est la plus longue lévitation d'un objet supraconducteur dans un champ magnétique généré par des courants persistants. Ceux-ci furent injectés en 1995 et n'ont jamais été interrompus depuis. En géophysique, c'est aussi un record : la plus longue série de mesures de variations de la pesanteur à l'aide d'un même instrument en un même endroit. C'est difficile à comprendre pour les non-initiés, mais ces mesures sont importantes pour étudier les variations à long terme de la pesanteur causées par des mouvements tectoniques lents ou des variations climatiques. C'est également important pour l'étude du cycle de l'eau. Le gravimètre de Membach participe à de nombreux projets de recherche. Ses mesures sont utilisées dans le monde entier.

■ **Interdiction des herbicides pour les particuliers**



Depuis le 1^{er} juin 2017, les citoyens ne peuvent plus recourir au glyphosate (Roundup et autres produits du genre) pour désherber leurs allées et terrasses. Depuis le 1^{er} septembre 2014, les citoyens devaient

déjà respecter une première interdiction, à savoir l'utilisation de produits phyto sur les terrains privés qui sont en lien avec un réseau de collecte ou une eau de surface. La nouvelle interdiction s'ajoute à la celle de 2014 en supprimant des produits autorisés ceux contenant du glyphosate. Cette modification touche de nombreux citoyens puisque cette molécule est très répandue.

Que faire de ces produits inutilisables ?

Les ramener tels quels au recyparc et les placer dans l'emplacement dédié aux produits dangereux. Dorénavant, seuls les professionnels formés et détenant une phytolicense peuvent encore recourir à ces produits et ce jusqu'au 31 mai 2018.

■ **La Ligue Belge de la Sclérose en Plaques recherche des bénévoles**



La section de Liège de la Ligue Belge de la Sclérose en Plaques est active dans tout la Province pour aider financièrement les affiliés, pour les accompagner et les aider dans toutes les activités organisées : ateliers, excursions, rencontres, sorties diverses, ... Pour réaliser les projets, il faut des volontaires motivés ! Si vous avez du temps à leur consacrer, ils vous accueilleront à bras ouverts. Pour plus d'infos : www.ms-sep.be

■ **Défi CAP48 aussi**



Depuis 2 ans, en prélude de la soirée de clôture en télévision, CAP48 organise un défi sportif le week-end des 7 et 8 octobre 2017. Cet événement consiste en une randonnée

pédestre de 24 heures sur une distance de 100 km entre Montzen et Liège. Le défi sera réalisé par des personnalités de la RTBF, des auditeurs des différentes radios notamment et des membres de la Ligue Handisport. Plus d'une soixantaine de marcheurs sont attendus sur ce parcours qui traversera notre commune.

Afin de donner un côté dynamique et festif à ce défi, appel est fait à toute association culturelle ou musicale qui serait enthousiaste à l'idée de participer aux diverses actions qui seront mises en place à l'occasion du passage de l'équipe de marcheurs. Si vous souhaitez participer, vous pouvez contacter CAP48 (cap48@rtbf.be) ou consulter le site internet www.cap48.be.



Cet automne, participez à l'achat groupé d'arbres fruitiers hautes-tiges au Pays de Herve !

Vous désirez planter quelques arbres fruitiers ? Vous souhaitez recréer un verger d'anciennes variétés ?

Dans le cadre de la Semaine de l'Arbre (25-26 novembre 2017), Natagriwal, Agra-Ost et Pays de Herve-Futur organisent un achat groupé d'anciennes variétés d'arbres fruitiers hautes-tiges sur le Pays de Herve.

Pourquoi planter un arbre fruitier haute-tige d'ancienne variété ?

Les anciennes variétés d'arbres fruitiers hautes-tiges proposées sont particulièrement **adaptées** aux vergers et prairies pâturées de notre contrée. Plus **résistantes** aux maladies et aux ravageurs, les hautes-tiges possèdent une durée de vie plus longue et un port plus naturel. Les anciennes pommes, poires, prunes et cerises de nos régions constituent un **véritable patrimoine**, autant par leurs saveurs riches et variées que par leur participation active à la préservation de la biodiversité et la survie des abeilles, espèces pollinisatrices essentielles pour l'agriculture et le milieu naturel.

Quelle taille ces arbres atteignent-ils ?

Ces arbres fruitiers mesurent **4 à 5 mètres** de haut à la livraison (dont environ 2 mètres de tronc). À l'âge adulte, ils peuvent atteindre 8 à 12 mètres de haut.

Combien cela coûte-t-il ?

Vu la quantité considérable d'arbres achetés, nous bénéficions de conditions tarifaires avantageuses : un arbre fruitier haute-tige coûte **16 eur. /pièce**, à l'exception des variétés RGF qui coûtent **18 eur. /pièce**.

Comment commander ?

1. Vous choisissez les variétés que vous souhaitez planter dans le catalogue.
2. Vous renvoyez votre bon de commande complété à **Agra-Ost** par courrier, e-mail ou fax.
3. Vous réglez votre commande par virement bancaire **AU PLUS TARD LE JEUDI 12 OCTOBRE 2017**.

En pratique

Le catalogue des variétés disponibles, le bon de commande ainsi que des conseils de plantation et d'entretien sont disponibles auprès de Pays de Herve-Futur et Agra-Ost. Pour des informations techniques (choix des variétés, etc.), prenez contact avec Agra-Ost.

Les arbres seront livrés racines nues, en novembre (un samedi). La date et le lieu de livraison vous seront communiqués en temps utile.

CONTACT:

AGRA-OST & NATAGRIWAL

Klosterstraße 38, 4780 ST. VITH

Tél. 080/22.78.96 - GSM. 0496/25.39.57 - Fax. 080/22.90.96

Email : agraost@skynet.be

Web : www.agraost.be - www.natagriwal.be

PAYS DE HERVE-FUTUR

Val-Dieu 230, 4880 AUBEL

Tél/Fax : 087/66.10.33

Email : secretariat@paysdehervefutur.be

Web: www.paysdehervefutur.be

LE SAVIEZ-VOUS? L'émondage des plantations

Bien des citoyens n'ont pas une information précise concernant certaines obligations en matière de propreté, de salubrité et de tranquillité publiques. Nous avons décidé de publier dans cette rubrique des extraits de l'ordonnance de police administrative générale adoptée par le Conseil communal.

L'émondage des plantations se trouvant sur les propriétés, en bordure de voirie

Les haies et plantations bordant la voie publique et délimitant les prairies et terrains exploités par nos agriculteurs :

- La taille doit avoir lieu au **minimum une fois par an et avant le 1^{er} novembre**.
- L'entretien du talus ou de l'accotement herbeux de la voie publique sur une largeur de 50 cm doit être assuré également.
- La largeur de la haie placée à la limite du domaine public ne peut dépasser 20 cm de l'aplomb du pied de la haie, du côté de la voie publique.
- Les branchages taillés doivent être évacués dans les huit jours sauf s'il s'agit d'accotements herbeux hors agglomération et que les branchages sont déchiquetés à un gabarit inférieur à 1 cm x 2,5 cm.

Les haies et plantations bordant la voie publique et délimitant les parcelles bâties ainsi que les parcs et jardins en zone agglomérée :

- La plantation des haies ne peut être effectuée à moins de 50 cm de la limite du domaine public.
- La taille doit avoir lieu autant de fois que nécessaire afin de ne pas laisser déborder la haie ou plantation sur la voie publique à moins de 2,5 m au-dessus du sol.
- Le ramassage et l'évacuation des déchets et branches résultant de la taille doivent être immédiats.

Dispositions applicables à toutes les plantations et haies bordant la voie publique :

- La taille des plantations et haies empêchera en permanence tout débordement sur la partie carrossable d'une voie publique à moins de 4,5 m au-dessus du sol et tout débordement à moins de 3 m du sol de toute voie publique non carrossable ou réservée aux piétons, cyclistes et cavaliers.
- La taille des plantations et haies situées à l'intérieur d'un virage empêchera tout débordement sur le domaine d'une voie publique carrossable à moins de 4,5 m du sol. La même mesure est applicable jusqu'à 10 m de l'amorce de l'intérieur d'un virage.
- La taille ne peut maintenir de débordements au-dessus d'un accotement ou d'un trottoir en ligne droite ou à l'extérieur d'un virage à moins de 2,5 m du sol ni réduire d'aucune manière la largeur d'un trottoir ou d'un accotement le long d'une voie carrossable.
- La taille des haies le long d'un chemin non carrossable doit laisser en permanence une distance latérale dégagée de 2 m par rapport à l'axe d'un chemin et ne peut jamais déborder sur le domaine public si le chemin a une largeur légale inférieure à 4 m, même si des plantations existent sur le domaine public.

Le riverain est en outre tenu d'obtempérer aux mesures complémentaires prescrites par l'autorité compétente.

Dans le cas d'une parcelle comportant plusieurs copropriétaires, l'obligation incombe solidairement à chacun d'eux.

Le baguage de jeunes chouettes effraies

Comme chaque année à pareille époque s'effectue le recensement des Chouettes Effraies dans les nichoirs artificiels afin de donner un petit coup de pouce à l'espèce pour maintenir sa population. Ce magnifique rapace nocturne élit domicile dans les combles et les clochers de nos églises ainsi que dans les bâtiments de fermes où il trouve le calme et la tranquillité nécessaires à sa reproduction. L'Effraie des clochers ou encore la Dame Blanche comme on la surnomme a, comme beaucoup d'animaux à l'heure actuelle, du mal à maintenir sa population stable. C'est pour cette raison que la Région Wallonne a créé, depuis 1995, suite à l'année européenne de la conservation de la nature, l'opération « Combles et Clochers ».

Cette opération vise à favoriser l'occupation des combles et clochers de bâtiments publics (principalement les églises) par les Chauves-souris, les Chouettes Effraies, les Choucas et les Martinets Noirs et de restaurer ou créer un vaste réseau de gîtes protégés favorables à la reproduction de ces espèces.

Beaucoup de communes travaillent en partenariat avec la Région Wallonne pour la protection des espèces. Un grand nombre de bénévoles participent à cette opération en visitant les sites protégés pour réaliser un suivi indispensable afin de connaître le nombre d'individus, le taux de réussite des couvées ainsi que le déplacement des jeunes émancipés.

Participant à ce groupe de bénévoles, je voulais vous faire partager ces moments privilégiés de contacts avec ces rapaces nocturnes fascinants que sont les Chouettes Effraies. Faisant partie du monde mystérieux de la nuit, ces oiseaux ont toujours eu mauvaise réputation : à cause d'un manque de connaissance de l'espèce, de son chant peu mélodieux qui n'est autre qu'un chuintement un peu effrayant et du fait qu'on la rencontre la nuit, on lui a donné le nom de Chouette Effraie. On lui a également attribué la capacité d'attirer le mauvais sort dans les fermes où elle nichait, c'est pour cette raison que pour éloigner la malédiction, on clouait une chouette ailes ouvertes sur les portes des granges. Heureusement, les mentalités ont peu à peu changé et les Chouettes font partie de la liste des animaux protégés en Wallonie.

Après une première visite début juin des sites équipés de nichoirs dans mon secteur afin de déterminer s'il y a des couvées ou non, je n'ai pu recenser que 4 jeunes poussins et 5 oeufs. Dès lors, rendez-vous fut pris début juillet avec un bagueur de l'Institut des Sciences Naturelles de Belgique, en l'occurrence Sébastien Finck, afin de baguer les jeunes. Déception sur le premier des sites où les 4 poussins sont morts sans qu'on en connaisse la cause. Sur les 5 oeufs du second site, seuls 4 jeunes ont éclos. On peut déjà dire que cette année ne sera pas exceptionnelle pour l'espèce : après avoir pris des renseignements auprès de mes collègues, les résultats ne sont pas brillants. Les chouettes de notre arrondissement ont eu peu de jeunes, voire pas du tout. La reproduction de l'espèce dépend de la nourriture disponible telle que musaraignes, campagnols, mulots ou surmulots qui ont eux-même une reproduction fluctuante avec de bonnes et de moins bonnes années. On peut ainsi en déduire que nous sommes dans une période de moins bonne reproduction de micro-mammifères.

On ne s'improvise pas bagueur, pour ce faire il faut suivre des stages de formation pendant une période de deux ans, suivis d'un examen afin d'obtenir un brevet de bagueur aux nids et deux ans supplémentaires avec un nouveau test de connaissance sur l'identification des oiseaux, la capacité de reconnaître le sexe et l'âge ainsi que les techniques de mue pour enfin obtenir le brevet officiel qui donne l'autorisation de capture aux filets de toutes les espèces d'oiseaux pour les baguer.

Pourquoi bague-t-on les oiseaux ?

C'est par cette technique que l'on progresse dans l'étude des oiseaux, à savoir, le classement des espèces, des sous-espèces, la connaissance des chemins de migrations, les déplacements des jeunes qui quittent le nid...



Baguer un oiseau consiste à lui mettre un petit anneau en aluminium à une patte. Sur cet anneau se trouve le nom de la capitale du pays dans lequel l'oiseau à été bagué (chez nous, Brussels Museum) ainsi qu'un numéro d'identification. Ce numéro est sa « carte d'identité »

qui renseigne le nom de l'espèce, l'âge et le sexe, la date et l'endroit où il a été bagué ainsi que le nom du bagueur. Lors de toutes recaptures d'un oiseau bagué, le bagueur connaîtra tout sur l'oiseau via la banque de données de l'Institut des Sciences Naturelles de Belgique. Lorsque vous trouvez un oiseau mort, si celui-ci est porteur d'une bague, vous pouvez la renvoyer à l'Institut des Sciences Naturelles de Belgique à Bruxelles et vous recevrez une fiche de renseignements. Voici en photo un exemple de fiche d'une chouette effraie retrouvée morte sur la route. Il s'agit d'une Chouette Effraie baguée jeune (Pullus) au nid, le 11.06.2014, à Thimister et elle a été retrouvée morte le 10.03.2017. Elle était âgée de 2 ans, 8 mois et 29 jours. On vous signale également les coordonnées de l'endroit où elle a été baguée, les coordonnées de l'endroit où elle a été retrouvée, à 7km, là où elle avait probablement son territoire.

Pour pouvoir tirer des conclusions et des statistiques sur tous les oiseaux en général, il est bien évident qu'il faut baguer des milliers d'oiseaux car les recaptures ne représentent qu'un faible pourcentage du nombre d'oiseaux bagués. C'est pour ces raisons que les ornithologues passionnés sont à l'affût chaque année à la période de migrations des oiseaux lorsque milliers d'individus passent au dessus de nos têtes.

Christian Desart Guide Nature



20 ans de jogging baelenois

L'année 2017 compte de nombreux anniversaires ronds pour notre commune ! Entre la Saint-Paul en mai (300 ans) et la société de gymnastique en septembre (50 ans), en août c'est le jogging baelenois, Mémorial Jean-Marie Rombach, qui célèbre son 20^{ème} anniversaire. Très connu dans la région, le jogging est l'événement qui draine le plus de monde sur notre commune. C'est aussi l'occasion pour beaucoup de tester en course cette activité en vogue, pratiquée par de nombreux Baelenois.

Etonnamment, le jogging est organisé par... le club cycliste baelenois. La première édition de cet événement à la fois sportif et festif a eu lieu en 1997, à l'initiative de Jean-Marie Rombach et Roger Meessen. Rassemblant 178 participants dès cette première année, le jogging connaît depuis un succès grandissant ! Depuis le décès de Jean-Marie Rombach en 2004, la course porte fièrement son nom. Au fil du temps, le parcours en pleine nature, la présence de nombreux spectateurs et l'atmosphère particulière ont fait de ce jogging un « must » régional. Ce 20^{ème} anniversaire nous offre l'occasion de revenir en détail sur l'événement.

Une course populaire

Les coureurs étaient, à l'origine, quasi exclusivement des habitants du village et des environs. Au fur et à mesure, et plus particulièrement suite à l'inscription de l'épreuve dans le challenge « L'Avenir Verviers », le jogging a connu un succès grandissant et le nombre de coureurs est passé de 178 à 1000 certaines années, ce qui fait du Mémorial Jean-Marie Rombach un des joggings les plus fréquentés de la région.

Déferlante de coureurs dans les rues du centre.



Ce qui rend le jogging baelenois populaire, c'est la distance raisonnable, qui le rend accessible à tous. Du coup, de nombreux joggeurs occasionnels y participent, et notamment les habitants du village, encouragés par les nombreux spectateurs tout le long du parcours, ce qui donne à la course cette ambiance unique. La qualité de l'organisation a aussi contribué à son succès : chronométrage professionnel, ravitaillement à mi-parcours, accès aux douches, petite restauration... tout est parfaitement géré par le club cycliste. Enfin, la date du 14 août, facile à retenir et veille de jour férié, garantit une soirée festive qui joue un grand rôle dans le succès de l'épreuve.

Car le Mémorial Jean-Marie Rombach, c'est aussi une fête, la course étant suivie d'un grand bal populaire animé par un Disc Jockey jusqu'au bout de la nuit ! Les vainqueurs de chaque catégorie et les premiers Baelenois sont récompensés durant la soirée et une tombola fait le bonheur des plus chanceux. Cette année, un cadeau spécial 20^{ème} anniversaire était également offert aux 1000 premiers inscrits !



La préparation

Le jogging baelenois est un événement qui se prépare de longue date et qui nécessite l'intervention de nombreuses personnes : les membres du club cycliste, bien sûr, mais également la police, qui participe aux réunions préventives et encadre la course, ainsi que les services communaux, qui prennent en charge une partie du support logistique et veillent à l'entretien des voiries et chemins empruntés par les joggeurs.



Afin d'être prêts pour le 14 août, les membres du club cycliste débutent le travail en décembre. Les tâches sont aussi variées que nombreuses : inscription dans le challenge, location du matériel, recherche de sponsors, coordination des équipes, organisation de la soirée, ...

En tout, ce sont plus de 100 personnes qui travaillent au bon déroulement du jogging : installation des structures, signalisation, service bar, rangement et démontage, tous les membres du club, leur famille et de nombreux sympathisants y participent ! C'est ce grand nombre de bénévoles bien organisés qui permet d'accueillir les participants dans de bonnes conditions.



les membres du club sont présents au départ (ici, 2km) et à l'arrivée.



les bénévoles se mobilisent pour une organisation sans faille !

La sécurité n'est pas en reste : considéré comme un grand rassemblement à l'échelle de Baelen, le jogging est bien encadré et soumis à des exigences strictes : contrôle des entrées, poste de secours, signaleurs et mesures de prévention font l'objet de plusieurs réunions avec la commune

et sont assurés avec le plus grand sérieux par le club cycliste.

Quelques chiffres

Toutes les catégories d'âge sont représentées lors du jogging baelenois : en **2017**, pour le **7.7km**, les participants sont âgés de **10 à 77** ans.

Nombre de participants en 2017 : **942**

Le record de l'épreuve est détenu par **Florent Caelen** depuis **2013** : **23 minutes 35 secondes**. Depuis, celui-ci a remporté le marathon de Bruxelles en 2014 et participé aux jeux olympiques de Rio en 2016 !

En **2017** le meilleur temps est de **24' 54"** (Geoffrey Masuy), le moins bon de 1h01.

La première dame (Kristina Ziemons, arrivée en 24^{ème} position) réalise un temps de **29'**. Elle est suivie de très près par la **première Baelenoise, Maureen Kramer**, 27^{ème} avec **29' 06"**.

Le premier Baelenois, Francis Rauw, est 4^{ème}, avec un temps de **26' 08"**.

Temps de parcours pour la course de 1 kilomètre : entre 3' 30" et 7' 24".

Temps de parcours pour la course de 2 kilomètres : entre 6' 54" et 16' 01".

Le parcours

Avec un départ en descente devant la maison communale, la course démarre vite. Elle traverse le centre par la rue de l'église et le rond-point, avant de rencontrer sa première côte à Oeveren, puis de tourner à gauche vers le chemin de la Joie. Le parcours remonte ensuite vers Pingeren et Heggen, puis revient vers le centre de Baelen par le chemin Kyssele et le chemin Ocre avant de bifurquer vers Nereth en



empruntant un chemin parallèle à l'allée des Saules. Vient ensuite une longue côte vers Overoth, avant le sprint final rue Emile Schmuck et rue du Thier, puis l'arrivée en montée rue de la Régence.

Inchangé depuis 13 ans

Par rapport au tracé d'origine, le parcours a été adapté en 2004 suite aux travaux d'aménagement du TGV, le tracé d'origine étant devenu inaccessible. Avec l'augmentation du nombre de participants, il a également fallu modifier le départ du parcours : au début, le jogging passait par Médael pour se rendre vers Honthem, ce qui causait à Médael les seuls bouchons de l'année... Le retour vers l'arrivée a également été allongé vers Overoth, fixant la longueur du parcours à 7.7km. Depuis, le tracé n'a plus changé, ce qui permet aux participants de s'entraîner régulièrement en situation, voire de comparer leurs temps d'une année à l'autre !

Kids Run



Le jogging baelenois, c'est aussi pour les enfants : 2 parcours sont dessinés pour eux au cœur du village, avec un départ juste avant les adultes, à 19h pour les plus petits (jusqu'à 8 ans) et 19h15 pour les plus grands (9-14 ans).

Les courses sont organisées avec le même sérieux que celle des adultes : les enfants sont munis du chip Chronorace pour un calcul précis et les premiers ont droit au podium comme leurs aînés. Mais ici, tous les participants reçoivent une médaille et un sachet rempli de surprises. Le but : donner envie aux enfants de pratiquer un sport et de s'entraîner, goûter au plaisir de la course, du chrono, des encouragements du public... Chaque année, ces épreuves rassemblent plus de 100 participants !



L'année prochaine, c'est pour vous ?

Quelques conseils

Il ne faut pas avoir peur de la distance : 8km, c'est à la portée de tous avec un minimum de préparation. Si vous êtes coureur débutant, ne vous focalisez pas sur le chronomètre ! L'important, c'est de prendre part à la course pour le plaisir et non pour la performance...

Fixez-vous un objectif raisonnable, en temps ou en distance, et préparez-vous en douceur. Respectez un entraînement régulier dans votre zone de fréquence cardiaque. Allez-y progressivement, 35 à 40 minutes, 3 fois par semaine, en alternant marche rapide et jogging. Les programmes Start to Run ou Je Cours Pour Ma Forme peuvent vous y aider. La session d'automne a déjà commencé à Baelen, mais vous pourrez participer à celle du printemps et vous inscrire au jogging 2018 !

Je Cours Pour Ma Forme

Très bien représentés cette année, les joggeurs de la session Je Cours Pour Ma Forme de Baelen courent en groupe deux fois par semaine. Ils sont répartis en plusieurs groupes en fonction de leur niveau et de leurs objectifs et progressent ensemble. Apprendre à courir 5km, progresser et passer de 5 à 8 ou 10 ou encore améliorer sa vitesse et son endurance, c'est possible !

Le Club Cycliste Baelenois

Le club cycliste compte une septantaine de membres actifs. Ils organisent chaque dimanche une sortie avec 3 groupes « route » de forces différentes + 1 groupe VTT, et rayonnent autour de Baelen, dans l'Hertogenwald, le pays d'Aubel, la Hollande, l'Eifel,... Il ne s'agit pas de courses mais d'une activité de loisir conviviale. Ils organisent également un voyage chaque année, le temps d'un week-end, hors de la région.

Outre le Mémorial Jean-Marie Rombach, le club cycliste organise une course le dimanche de la kermesse de Baelen, ainsi qu'une randonnée VTT au printemps.

Pour plus d'infos sur la vie du club, consultez son blog internet : <http://asblccb.blogspot.be/>

Pour toute info complémentaire, contactez le club par mail (asblccb@gmail.com) ou Benoit Royen (0495/57.49.88) ou Cédric Pire (0498/34.34.97)

Les résultats des joggeurs locaux

Aux côtés des coureurs régionaux renommés, de nombreux habitants du village prennent part au jogging : en 2017, 226 participants, soit plus de 5% de la population ! Voici les résultats des Baelenois :

Kids Run 1km

2.		PIRE SAMUEL	9	3:43
3.		FALIN LOHAN	8	3:43
5.	F	CHARBON LUCIE	7	3:57
7.		PIROT ALEXIS	8	4:05
10.		BAGUETTE ETHAN	8	4:07
11.	F	WEYCKMANS MARGAUX	8	4:08
13.	F	KARLOWSKI CHARLOTTE	8	4:15
14.	F	MERTES AURÉLIE	8	4:15
17.		LESPIRE MANOAH	5	4:21
20.		SCAILLET LOUIS	7	4:27
21.		NIHANT LORIS	8	4:27
22.		ERNST CORENTIN	7	4:30
23.		MARGREVE NICOLAS	5	4:35
25.	F	SCHYNS MAELIA	7	4:40
26.		DEMARTEAU ROMAIN	8	4:40
27.	F	LESPIRE MIA	5	4:47
28.	F	WOLTER AMELIE	7	4:49
30.		ERNST LUCAS	6	4:52
32.	F	MARGREVE LOUISE	7	4:55
36.	F	DOBBRONZ LIYA	5	5:06
38.	F	VILLEVAL LISA	6	5:07

39.	F	NIX ELISE	6	5:09
41.		BRAUN JOAN	6	5:12
43.		MARAITE AAROW	6	5:23
44.		HERZET GABRIEL	5	5:23
47.		GERKENS THOMAS	4	5:26
51.	F	CHRISTOPHE CHLOE	6	5:34
53.	F	CORMAN LALY	5	5:44
55.		HENDRICE LUCAS	5	5:48
56.	F	SLEPSOW LOUISE	6	5:51
57.	F	KRAMER ANAÏS	6	5:54
58.	F	DORTU ELISE	6	5:57
59.		CORMAN ALEX	5	5:57
61.		SCHOONBROODT BASTIEN	4	6:05
63.		MARAITE COLIN	4	6:10
64.		ORTMANS ANTOINE	4	6:15
65.		LO PRESTI GIANNI	5	6:16
66.	F	ORTMANS ELSA	6	6:19
67.	F	BAGUETTE NOELINE	5	6:20
68.	F	MARGREVE LENA	4	6:20
69.	F	CIARNIELLO LOLA	5	6:22
72.	F	LAMBRETTE OLIVIA	4	6:27
73.		LOSLEVER ALOYS	5	6:28
75.	F	ERNST EMLINE	4	6:36
76.		DORTU DAVID	5	6:42
77.		OFFERMAN MAXIME	3	6:47
78.		LEHAEN TEO	3	6:48
79.	F	LEHAEN ELIE	5	6:48
80.	F	HEBETTE PAULINE	8	6:53

Kids Run 2km

2.		LESPIRE TIMEO	9	7:31
3.		BOSCH THEO	13	7:33
4.		VALLE PRADO THIBO	11	7:45
8.		CAUFRIEZ GORDY	10	7:59
14.	F	MATHIEU VICTORIA	10	8:41
15.		VILLEVAL ANTHONY	10	8:43
19.	F	MEUDERSCHIED MAELLE	14	8:54
20.		GANSER MATT	9	8:58
23.		ORTMANN LOU	9	9:14
24.	F	ERNST ESTELLE	13	9:16
26.		CIARNIELLO NATHAN	9	9:19
28.	F	VALLE PRADO DELIA	9	9:24
32.		ERNST ROBIN	10	9:36
35.	F	KARLOWSKI MARIE	9	9:44
37.		KRAFFT LENNY	12	9:45
38.	F	EGGEN MAURINE	13	9:49
41.	F	SCHYNS ANAELLE	10	10:04
45.		WOLTER TOBIAS	9	10:09
46.		MOONEN JOLANN	9	10:10
49.	F	SCAILLET LOLA	8	10:26
56.		BRISBOIS LUCAS	9	10:59
58.		GODEFROID JULIEN	9	11:08
62.	F	VANDEWAUWER CHARLOTTE	10	11:47
65.		VANDEBERG LOIS	9	13:14
67.		DEMARTEAU KILLIAN	9	16:01

Adultes

4.		RAUW FRANCIS	25	26:08
8.		WIERTZ XAVIER	24	26:54
20.		WIMMER JULIEN	18	28:41
27.	F	KRAMER MAUREEN	19	29:06
41.		PIRNAY JULIEN	31	30:24
45.		BLARIAUX JEAN	52	30:36
53.		PETERS YANN	23	30:58
54.		PETERS BENJAMIN	23	30:58
68.		DUBOIS TRISTAN	24	31:44
71.		ORTMANN TOL	17	31:50
75.		DEMARTEAU RAPHAEL	37	31:59
82.		GERKENS WILLIAM	46	32:10
96.		MOONEN FABRICE	37	32:34
101.		OFFERMAN VINCENT	32	32:40
109.		GUTIERREZ DAVID	31	32:50
110.		DOSSERAY VINCENT	37	32:58

127.		SCHÉEN JOHAN	28	33:38	547.	F	GOMEZ SABINA	36	44:24
131.		MERTES ADRIEN	27	33:46	548.		COLLINGS CEDRIC	28	44:32
133.		LOFFET ANDRE	48	33:47	557.	F	LORQUET CHARLOTTE	28	44:49
147.		ERNST SAMUEL	39	34:08	560.		SCHLOSSMACHER EDGARD	64	44:57
148.		DEMONTY JULIEN	30	34:08	574.	F	HAVET NOEMIE	22	45:30
149.		NEYKEN SACHA	16	34:10	579.	F	CREUTZ ELINE	16	45:52
151.		SCHÉEN ARNAUD	29	34:12	590.	F	HEEREN GERDA	56	46:25
156.		FORTHOMME NICOLAS	25	34:15	596.	F	DELNOOZ CINDY	34	46:35
167.		ORTMANN POL	14	34:28	601.		BEBRONNE FRANCIS	45	46:49
184.		BOURS JONATHAN	30	35:07	610.		BARTHELEMY SIMON	24	47:01
185.		FISCHER RAPHAEL	33	35:09	611.	F	WINANTS AURELIE	39	47:01
191.		KLINKENBERG MATTHIAS	34	35:18	613.		MEESSEN VINCENT	24	47:04
198.		WIERTZ ARNAUD	27	35:36	624.		RADERMACHER OLIVIER	26	47:29
222.		NIX LAURENT	30	36:19	634.	F	PLOUMHANS CHRISTEL	43	47:44
232.		PALM GREGORY	27	36:37	636.	F	DEPREZ AUDREY	39	47:46
236.		DEJALLE YOANN	25	36:41	645.	F	LEDUC LAURENCE	40	48:29
244.		VALLE PRADO CYRIL	14	36:56	646.	F	SHELLINGS SANDRA	25	48:32
247.		ERNST ERIC	49	36:58	654.	F	BAHM PAULINE	19	48:45
256.		STUMP ALEXANDRE	21	37:09	665.		PETROVIC RENÉ	54	49:05
257.		STUMP MICHAËL	27	37:09	666.	F	PETROVIC JESSICA	26	49:06
259.		NEYKEN CHRISTIAN	48	37:10	668.	F	FLAS CAROLINE	36	49:09
265.	F	AMN VALERIE	33	37:17	670.	F	SCHÉEN AUDREY	32	49:26
269.		BARTHELEMY BERTRAND	27	37:25	672.	F	RETTERRE ANNE	48	49:32
271.		MERTES CHRISTIAN	42	37:28	680.		LEMMENS SERGE	57	49:52
272.		SCHYNTS BENOIT	27	37:28	681.		HUBERT DANIEL	57	49:58
280.		COLLE BENOIT	21	37:34	684.	F	MASSENAUX JULIE	34	50:02
281.		PIRNAY MAXIME	25	37:34	685.		COLLE FRANCIS	53	50:04
284.		BELLIN VINCENT	27	37:39	689.		HAGELSTEIN FREDERIC	35	50:08
286.	F	LETOCART JANET	29	37:41	691.		KARLOWSKI GREGORY	41	50:21
288.	F	MEESSEN ARLETTE	50	37:47	692.	F	PIRNAY ALICIA	29	50:21
291.		LOSLEVER RENAUD	36	37:51	693.		HOCK DANIEL	56	50:23
295.		THIRY KEVIN	28	38:00	694.	F	DENEUBOURG PAULINE	28	50:30
296.		SORIES CEDRIC	35	38:01	695.	F	COLLE CHARLOTTE	25	50:31
301.		PIRNAY ANDRÉ	58	38:10	698.	F	CLAASSENS ANNE	37	50:40
309.		COLLIGNON MICHEL	47	38:21	699.	F	LOOZEN JOSIANE	55	50:40
313.		CORMAN CEDRIC	31	38:27	703.	F	ANNE LAUSBERG	34	50:50
315.		PELZER MAXIME	14	38:31	705.	F	LEJEUNE MÉLANIE	33	50:59
325.		ORTMANN NOË	14	38:43	708.	F	SCHYNS CHANTAL	54	51:24
336.		BARTHÉLEMY JULIEN	24	38:58	709.	F	CHARLIER EMILIE	31	51:25
337.	F	DEBOUGNOUX VINCIANE	48	38:58	710.		TIMMERMANN ARNAUD	35	51:25
338.		HAVET DAVID	33	38:59	711.	F	MASSENAUX NATHALIE	46	51:29
344.		SCHWANEN NICOLAS	21	39:06	718.	F	STASSEN MARJORIE	35	51:46
345.		WIMMER JEAN	50	39:07	720.	F	SCHÉEN LUCIE	53	51:50
358.		LEDOUX BERNARD	32	39:29	721.	F	GALERE EMILIE	27	51:51
365.		SCHOONBROODT GAETAN	33	39:34	722.	F	FRANCO SANDRA	45	51:57
369.		STINI ZACARIA	13	39:42	723.	F	NEUMANN MAUD	28	51:57
374.		BROCKMANS ANDREAS	35	39:46	724.	F	STIZ SYLVIANE	55	52:01
383.		SPRONCK CHRISTIAN	57	40:02	726.	F	NEYKEN MARITA	48	52:03
395.	F	MIGNOT ANNE-LAURE	28	40:20	729.		HENDRICE JOAN	43	52:14
399.		FALIN ETHAN	11	40:35	734.	F	SPIERTZ FANNY	32	52:36
409.		MERTES SIMON	13	40:46	756.	F	MERTES ERINE	16	54:43
431.		MONTENAIR NICOLAS	25	41:16	758.	F	BAS FOTINI MARIA	50	55:06
432.		CNYRIM SERGE	54	41:19	759.	F	ROEMERS STEPHANIE	35	55:06
443.		KRAFFT YANNICK	15	41:34	763.	F	GÉRON JOCELYNE	39	55:42
455.		ERNST JEROME	36	41:46	765.		ONNAU SERGE	48	55:56
456.		CORMAN PHILIPPE	35	41:46	769.	F	BREUER SANDRA	46	56:31
457.	F	SPARLA CHRISTIANE	35	41:52	770.	F	BECKERS AUDREY	41	56:33
461.		DERU DIDIER	33	41:56	771.	F	PIRENNE FRANÇOISE	24	56:34
462.		ROEMERS JULIEN	32	41:56	776.	F	HAGELSTEIN FRANCOISE	32	56:50
466.	F	BAHM JULIE	25	41:59	777.		HERZET GAETAN	36	56:50
467.		VILVORDER CYRIL	23	42:00	780.		BRALM CHRISTOPHE	35	57:26
470.		HAGELSTEIN JEREMY	27	42:06	790.	F	DEMARET STÉPHANIE	21	1:01:16
474.		COLLE JEAN-PIERRE	55	42:10	791.	F	DEROME MARIE	23	1:01:16
481.	F	CORMAN NADINE	36	42:24					
488.		VAN DEN EYNDEN PIERRE	31	42:43					
491.		CHRISTOPHE LAURENT	35	42:47					
495.		SCHILS PIERRE	54	42:51					
515.		DERU MELVYN	12	43:20					
524.		MOHAMAD WACAT	16	43:37					
529.	F	NYSSSEN CAMILLE	28	43:45					
537.		FRANSSSEN ANTHONY	18	43:58					
544.	F	CHEVOLET VALÉRIE	41	44:21					
546.		DEROME ANDRÉ	57	44:21					

Plus d'infos ?

Vous pouvez trouver tous les résultats, ceux de 2017 et les précédents, sur le site internet du jogging : www.joggingbaelenois.be. Pratique, pour comparer vos résultats d'une année à l'autre !

Le jogging baelenois dispose également d'une page Facebook, sur laquelle vous trouverez toutes les photos de la course et de la soirée.



Parole à...

Maureen Kramer & Francis Rauw

Raconte-nous tes débuts dans le monde du jogging.

Maureen : J'ai commencé à courir avec mon papa à 11 ans avec l'objectif de terminer le jogging de Baelen. Mes grands-parents ont d'abord gentiment rigolé de moi. On m'a dit que je ne terminerais jamais le parcours. C'est vrai que je ne faisais pas beaucoup de sport et que je n'avais pas un caractère très prononcé. Je me suis donc entraînée et testée dans quelques joggings de la région, que j'ai à chaque fois terminés avec mon papa. Vers 12 ans et demi, j'ai alors participé pour la première fois au jogging de Baelen, avec succès ! J'ai vraiment pris goût à ce sport et je me suis inscrite dans un club car ce n'était pas l'idéal de ne faire que des joggings à mon âge. Les distances étaient un peu trop longues. Je n'ai plus arrêté depuis !

Francis : J'ai commencé à 16 ans. Je me suis d'abord inscrit dans un club à Verviers mais je n'y ai pas pris beaucoup de plaisir. J'ai participé à mon premier jogging ici à Baelen. J'y ai rencontré Raphael Neycken, qui m'a proposé de rejoindre le club du LAC Eupen, ce que j'ai accepté. Je ne l'ai jamais regretté et, depuis lors, je fais du jogging.

Peux-tu nous décrire une semaine type d'entraînement ?

M. : Le lundi, le mercredi et le samedi matin, j'ai entraînement sur piste. Il s'agit d'entraînements spécifiques. Soit du très court et plutôt lactique (NDLR : entraînement court et intense durant lequel le corps produit de l'acide lactique) pour entraîner à la résistance, soit du plus long, par exemple des séries de 3000 m, pour travailler la fréquence et la vitesse. Tous les autres jours, je travaille l'endurance, en récupération, en endurance calme ou avec un tempo extensif. Depuis peu, je fais également une séance de musculation par semaine. J'étais en effet trop jeune pour en faire avant. Je m'entraîne donc tous les jours et même parfois deux fois par jour.

F. : Je m'entraîne aussi tous les jours. Je consacre environ 20 % de mon entraînement au travail en intervalles et le reste à la régénération. Il est très important d'écouter son corps afin d'éviter les blessures. En effet, si j'ai par exemple une séance d'intervalles prévue le mercredi mais que je suis fatigué, je

privilégie un entraînement plus doux. Beaucoup de gens font l'erreur de vouloir aller tout le temps à fond, même après de longues périodes sans sport. Le côté diététique a toute son importance aussi. Je mange beaucoup de fruits, de légumes et je veille à bien m'hydrater. Quelqu'un qui mange souvent des hamburgers ou des biscuits se fait du tort. Le sucre en trop grande quantité est mauvais pour les muscles et agit comme un poison.

De quel résultat es-tu la/le plus fière/fier ?

M. : De mon titre de championne de Belgique juniors du 5000 m sur piste en 2016. Lors du dernier tour, je me suis rendu compte que j'allais gagner. Je ne sais pas vraiment expliquer ce que j'ai ressenti. Je suis arrivée en pleurant, j'étais vraiment récompensée de tous mes efforts, je me suis privée de plein de choses pour en arriver là ! Je n'avais en soi rien de plus à l'arrivée, uniquement un titre, mais c'était un truc de fou !

F. : Le résultat dont je voudrais pouvoir être fier est une victoire au jogging de Baelen. J'aimerais vraiment un jour gagner ici ! Cette année, je voulais vraiment gagner, mais le niveau était trop haut. Les trois premiers ont tenu un rythme de 3'10'' au kilomètre durant les quatre premiers kilomètres, ça allait vraiment trop vite. Pour le reste, je cours principalement dans la région, il est trop tard pour que je m'illustre dans des championnats nationaux. J'ai néanmoins de bons souvenirs de ma victoire au jogging de Plombières et de ma 2e place au jogging d'Henri-Chapelle. C'est toujours difficile de prédire une victoire dans les joggings régionaux, tout dépend de la concurrence présente le jour J.

M. : C'est vrai, l'année dernière j'ai été première dame en 30'30'', mais cette année, malgré ma progression, je n'arrive que deuxième.

F. : Lors des joggings, le temps importe en effet peu. C'est par contre différent sur la piste, où les chronos prennent toute leur importance.

Quel est ton terrain d'entraînement favori ?

M. : J'aime la piste en été mais je préfère quand-même le

cross en hiver. On n'y court pas après un chrono, mais bien après une place, ça se joue plus au caractère. Sur la piste, le chrono ajoute un certain stress. J'aime néanmoins les deux, le choix reste difficile.

F. : Maureen a raison, je connais aussi ce stress lié au temps sur la piste. Dans un moins bon jour, la déception peut être forte.

Quel est ton prochain objectif ?

M. : J'en ai plusieurs : les championnats de Belgique mi-septembre, j'aimerais aussi m'attaquer à un semi-marathon en octobre, en novembre je participerai à une qualification pour les championnats d'Europe de cross. Ça se dispute entre dix filles et les quatre meilleures sont reprises.

F. : Je participe le 19 août à un triathlon moyenne distance en Allemagne avec mon club. Nous participons au championnat de Rhénanie-du-Nord-Westphalie et sommes actuellement 15^e du classement. Notre objectif est de nous maintenir à ce niveau, les quatre derniers descendant dans la ligue inférieure. Quant au jogging, ma prochaine course est prévue au barrage d'Eupen le 14 octobre. J'aimerais boucler le tour du barrage (14,7 km) en moins de 50'.

Quelle est ta course favorite ?

M. : J'aime le 10 000 m sur piste. C'est très long et on ne voit pas le temps s'écouler, il faut donc y aller au caractère. J'aime en fait les 10 km de manière générale, même sur route. Il s'agit d'une distance qui me convient bien.

F. : Pour ma part, je garde souvent le même programme. Je commence avec le jogging de Pâques à Eupen, ensuite le jogging d'Henri-Chapelle, le jogging Baelenois, le jogging du barrage d'Eupen, le jogging de nuit à Dolhain et finalement le jogging de la Saint Sylvestre à Aix.

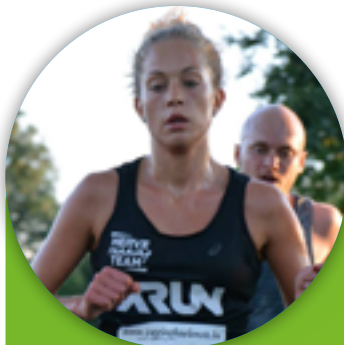
Qu'apprécies-tu au jogging de Baelen ?

F. : Ici, les supporters sont nombreux et l'ambiance est vraiment géniale ! L'après-jogging est également super ! Il n'est pas rare que je rentre aux petites heures. Je ne connais ça nulle part ailleurs ! Il s'agit aussi d'une course très relevée ! Les premiers ont toujours un très bon niveau, la crème de la crème.

M. : Oui, quand je dis que je viens de Baelen, les gens me parlent toujours positivement de notre beau jogging. À tous les croisements, les gens nous encouragent et ils nous félicitent aussi après la course. Le parcours fait également son succès, il emprunte peu de routes asphaltées et le paysage est très beau.

Aurais-tu une anecdote de course pour nous ?

M. : L'année dernière, lors du championnat de Belgique sur route, en pleine course, Veerle Dejaeghere (ancienne athlète



Maureen Kramer

29'06"
2^e dame
27^e au général

19 ans, club : Herve,
étudiante en kinésithérapie,
autre passion : le sport en
général.



Francis Rauw

26'08"
4^e au général

25 ans, club : LAC Eupen,
maître-nageur à la piscine
d'Eupen, précédemment
couvreur, autre passion : le
triathlon.

belge de haut niveau), m'a encouragée et m'a appelée par mon prénom. À l'arrivée, toute réjouie, je raconte cette histoire à ma maman. Ma joie a été de courte durée quand maman m'a signalé que mon nom était inscrit sur mon dossard. Je me suis sentie un peu bête.

Autre anecdote, j'ai dû terminer une course à Flemalle avec une seule chaussure après qu'une autre participante m'a marché sur le pied. J'ai néanmoins réussi à terminer deuxième.

F. : Je suis déjà arrivé en retard au départ de certains joggings mais je ne pense à aucune autre anecdote particulière.

Avez-vous un conseil pour les joggeurs débutants ?

M. : Ne lâchez rien, même si c'est difficile au début. Il vaut toujours mieux aller courir, même une petite sortie à son aise, que de rester dans son divan à se morfondre. Ça permet de décompresser, de mieux dormir, de gérer le stress, d'avoir une meilleure estime de soi... Les bénéfices sont très nombreux. Il faut bien sûr être assidu et ne pas vouloir faire des performances trop vite. Le sport m'a apporté tellement de choses dans plein de domaines : hygiène de vie, santé, organisation et j'en passe.

F. : Il n'est jamais trop tard pour commencer à courir ou à faire du sport ! Il faut démarrer très progressivement. Les résultats suivront alors, quel que soit votre objectif : santé, régime, motivation. Le sport peut réellement changer la vie !



Forges - Baelen

Aux Forges, à Forges, les Forges, & les fôdjes!

Dans le précédent numéro des *Feuilles communales*, nous vous avons, en p. 16, entretenu du hameau de Forges, de ses habitations et de sa population. Aujourd'hui, il sera question de vous présenter ce même hameau mais cette fois sous l'angle «industriel».

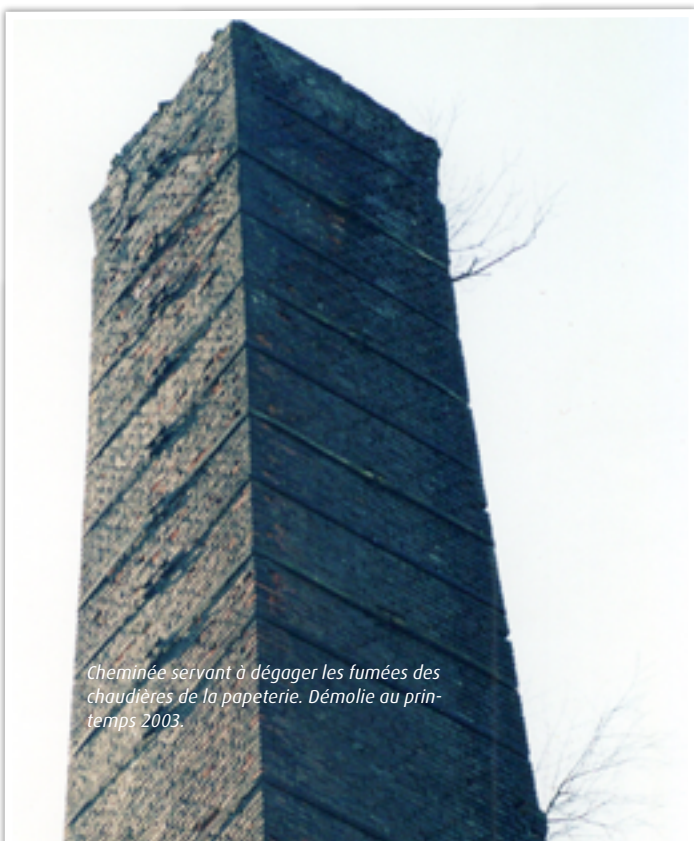
En effet, déjà au XVII^e siècle, le hameau résonnait de bruits inhabituels ! Deux Liégeois, Robert de Noirfalize et Mathias de Mélen, y avaient installé une usine équipée d'un four de réduction de minerai extrait dans la campagne de Meuschemenderheid. Une forge complétait cette installation sans doute importante car elle transmettra son nom et ses activités au hameau lui-même !



La Forge de fer figure sur une carte du duché de Limbourg, datée du XVII^e siècle.

Les eaux du ruisseau de Baelen qui arrosent Forges, étaient bien salutaires aux roues à aubes qui, en 1721 par exemple, actionnaient 7 moulins à farine !

En 1762 une papeterie y est établie par Jean Sühs. Cette papeterie qui s'était développée sous la direction de Victor Limbor, a été, par la suite, reprise et déménagée, au XX^e siècle, à Stembert sous le nom «Mabelpap», propriété de la famille Tempels venue d'Arlon avec son expertise pour fabriquer le papier. Aujourd'hui elle occupe une place très importante dans le zoning de Stembert sous le nom de «SCA Hygiène Products SA» et compte plusieurs centaines d'employés



Cheminée servant à dégager les fumées des chaudières de la papeterie. Démolie au printemps 2003.



Filature et tissage Tiquet incendiés par les Allemands le 9 août 1914.

Puis il y a eu le moulin Al Berwette situé à la limite de Dolhain, qui a servi de foulerie, de moulin à grains et de moulin à l'huile. Depuis le XVII^e siècle, Al Berwette a appartenu successivement, aux familles Melen, Le Ban, van der Heyden et Lemeunier. Il convient également de citer les importantes Filatures Tiquet-Levaux, incendiées la nuit du 9 au 10 août 1914.

S'y trouvaient également l'ancien moulin Vilvorder qui, à la suite d'un grave incendie, est devenu aujourd'hui un magnifique immeuble à appartements et les carrières de marbre de Baelen dont l'exploitation est attestée dès le XII^e siècle déjà. Nombreuses sont les maisons qui possèdent encore des façades appareillées en marbre de Baelen ou encore du carrelage du même matériau dans certaines pièces.

Une autre carrière de grès exploitée par Monsieur Reinertz a été mise en chantier dans les flancs de la colline de Biernohez. Les pierres qui en sortiront, constitueront l'essentiel des matériaux employés à la construction du hameau de Forges, associées à la brique et au marbre rose. Aujourd'hui encore, les meubles Wansart occupent une grande place sur la rive gauche du ruisseau de Baelen mais aussi à l'emplacement de la dernière carrière de marbre rose.

A. Hauglustaine, Camille Meessen

Sources:

Arsène Buchet, *Limbourg et ses environs*. 1940.
Mémoire de Baelen-Membach (tomes 1 à 12)

Rectificatif important ! Une inversion s'est glissée dans la légende placée sous la photo des deux abbés en p. 16 du numéro 401, juillet-août 2017. Il faut lire en effet : *Les Abbés Marcel Hauglustaine, assis à gauche, et Eugène Kunsch*. Merci de votre attention.

1. Dénominations encore actuelles tant en français qu'en wallon.

Date	Détails	Lieu	Horaire	organisateur + infos
17/09/2017	50ème anniversaire Gymba	Baelen	10h	Gymba, voir article
18/09/2017	Réunion d'information Profession de foi	Welkenraedt, au Skjull	20h	Voir article
20/09/2017	Excursion: Marche en Famenne	Départ Baelen	7h30	Pensionnés de Baelen
30/09/2017	Spectacle Danses urbaines	Baelen, Foyer culturel		Groupe Expressions, voir article
01/10/2017	Balade: sentier d'Oneux	Départ parc communal Baelen	13h30	Voir article
15/10/2017	Anniversaire Chorale St Jean Baptiste	Membach	10h	Chorale St Jean Baptiste, voir article
18/10/2017	Heure du conte	Agora école de Baelen	14h	Bibliothèque de Baelen
26/10/2017	Excursion surprise	Départ Baelen	9h30	Pensionnés de Baelen
05/11/2017	Balade: Val Dieu	Départ parc communal Baelen	13h30	Voir article
19/11/2017	Petit déjeuner Oxfam	Baelen, réfectoire école	7h-12h	LAC, voir article

La Bibliothèque se situe rue de la Régence (rampe à droite de l'Administration communale - ancienne école maternelle).

Tél. 087/76.01.23

LA BIBLIOTHÈQUE EST OUVERTE :

Lundi de 13h30 à 16h30
 Mardi de 9h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h30
 Mercredi de 13h30 à 18h30
 Vendredi de 15h30 à 17h30,
 Samedi de 09h30 à 13h30

VACANCES SCOLAIRES

Mercredi de 13h30 à 18h30
 Samedi de 09h30 à 13h30

Ouvert uniquement le mercredi en Juillet

LE PRÊT S'ÉLÈVE À

(durée du prêt = 1 mois, renouvelable jusqu'à 3 mois)
 - 10 centimes pour les bandes dessinées
 - 20 centimes pour les livres adultes
 - 1 euro pour les jeux.

Ses collections comptent 20.626 ouvrages (livres, jeux, périodiques, multimedia) pour **1380 lecteurs**. Elle a réalisé **28.735 prêts**.

Vous pouvez emprunter le nombre de livres que vous désirez, et obtenir les livres dont la bibliothèque ne dispose pas endéans une semaine. La bibliothèque possède de nombreuses lectures scolaires en plusieurs exemplaires et elle peut vous en obtenir d'autres par le système du prêt inter-bibliothèques.

Elle est informatisée, ce qui permet de vous dire en quelques secondes si elle possède le livre que vous demandez. A distance, grâce à l'adresse bibliotheque@baelen.be, vous pouvez réserver vos livres ou communiquer d'autres demandes directement à la bibliothèque.

La bibliothèque possède des fonds spécialisés : **3552 bandes dessinées, 458 ouvrages en allemand et 440 livres de développement personnel, ainsi que de nombreux romans** pour adultes, pour ado et pour enfants, des documentaires, des revues et des jeux. *Sie hat jetzt Bücher in Deutscher Sprache für Erwachsene, Jugendliche und Kinder.*

Vous pouvez retrouver toutes les nouveautés dans les extraits du catalogue des collections de la bibliothèque qui sont régulièrement publiés sur le site internet de la commune de Baelen : www.baelen.be, rubrique Ma Commune, Autres Services, Bibliothèque.





Avis aux personnes et organisateurs de

BALS en lieux clos ou de MANIFESTATIONS en plein air

Le règlement général de police prévoit une série d'obligations à respecter par les organisateurs de REUNIONS PUBLIQUES EN LIEU COUVERT OU EN PLEIN AIR (bals, méga-soirées, autres festivités)

Toute organisation doit être demandée un mois à l'avance au Collège communal. L'organisateur devra se rendre à la direction de la Police locale pour y fournir tous les renseignements utiles et y recevoir les consignes de sécurité.

Un formulaire ainsi que le texte complet du règlement peuvent être demandés à l'Administration communale ou être consultés sur le site internet de la commune www.baelen.be Rubrique Vie administrative – Documents en ligne – Chargement de documents : « Demande d'autorisation pour manifestation en plein air et déclaration de tenue de bal ou manifestation en lieu clos », ainsi que « les articles 105 à 140 de l'Ordonnance de police administrative » à respecter.

Badminton à Baelen



Envie d'avoir du plaisir (de bouger ou de se défouler le dimanche soir et de découvrir un sport formidable)?

Alors venez nous rejoindre à la salle de sport de Baelen.

Nous sommes un petit groupe

fan de badminton de tout niveau qui le dimanche soir passe d'agréables soirées en pratiquant ce sport.

L'échevin des sports de la commune de Baelen Monsieur Pirnay nous offre la possibilité de disposer de la salle et nous serons heureux de vous accueillir pour partager ce plaisir avec nous et pour apporter une bonne diversité au groupe.

Prenez des chaussures de sport adéquates, votre raquette et votre bonne humeur et venez nous rejoindre.

Pour de plus amples informations vous pouvez nous contacter au n° 0476/517.343 à partir de 18h30 ou par mail à badbyctbaelen@outlook.com.

COMMUNIQUÉ PAROISSIAL

PROFESSION DE FOI 2019 à Baelen et à Membach

Les parents qui désirent que leurs enfants (nés en 2007) fassent leur profession de foi en 2019, sont priés de se faire connaître le plus tôt possible. Vous êtes invités à prévenir autour de vous toute personne qui pourrait être intéressée. Merci.

🏠 Geneviève Koch-Corman, Ma Campagne, 6 à Baelen (087/76 39 17)

Fin d'année scolaire, des talons d'inscription ont été remis au professeur de religion des enfants de 4ème primaire. Pour les autres enfants qui ne fréquentent ce cours, ni à Baelen ni à Membach, veuillez-vous en procurer à l'adresse ci-dessus. Les parents de ces enfants sont invités à une rencontre d'information **le lundi 18 septembre 2017 à 20 heures au Skjull à Welkenraedt**. Merci d'avance.

Mr le Curé, et l'équipe d'animation de la catéchèse.

La société de gymnastique GYMBA de Baelen signale que



Laurent reprendra les cours de step - aérobie et abdos - fessiers le **mercredi 06 septembre 2017**

de 19 h 00 à 20 h 30 au Centre Culturel de Baelen.

Bienvenue à toutes et à tous.

Chorale St Jean Baptiste

La chorale St Jean Baptiste de Membach fêtera ses **30 années d'animation musicale le dimanche 15 octobre**.



Nous serions heureux que vous partagiez avec nous le verre de l'amitié en ce jour de fête après la messe dominicale de 10h.

BALADES

Pour découvrir votre village et votre région, nous vous invitons à participer aux différentes balades organisées les dimanches suivants :

01/10 SENTIER D'ONEUX | 05/11 VAL DIEU

Point de rencontre : Au parc communal de Baelen, rue de l'église, à 13h30

Durée : environ 2 h ou 8 km

Équipement : chaussures de marche – bottes

Les destinations des balades peuvent changer en fonction d'éléments indépendants de notre volonté.

Schoonbroodt Myriam et Hubert : 0488/88.68.45

Flas Gilberte et Louis : 087/76.33.89

Pirard Jos : 087/56.91.58



CALENDRIER DES RENCONTRES DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2017

Le club de Volley-Ball JBM VBC Baelen vous propose ci-après le calendrier des rencontres à domicile pour les mois de septembre à décembre 2017.

Nous vous rappelons que l'entrée de la salle (Foyer Culturel et Sportif, rue de la Régence 1) est gratuite et la cafétéria accessible à tous. La rencontre réserve a lieu 1h15 avant l'heure indiquée.

VENDREDI 15.09.2017 :	P1 Messieurs – Spa-Pepinster à 21h15
VENDREDI 22.09.2017 :	P1 Dames – Franchimont-Theux 3 à 21h15
VENDREDI 29.09.2017 :	P1 Messieurs – Herstal à 21h15
DIMANCHE 08.10.2017 :	P1 Dames – Spa-Pepinster à 18h00
SAMEDI 14.10.2017 :	P1 Messieurs – St-Jo Welkenraedt à 20h30
VENDREDI 20.10.2017 :	P1 Dames – Dalhem à 21h15
VENDREDI 27.10.2017 :	P1 Messieurs – Grand-Rechain à 21h15
SAMEDI 28.10.2017 :	P1 Dames – Stavelot à 20h30
VENDREDI 03.11.2017 :	P1 Dames – Waremme à 21h15
DIMANCHE 12.11.2017 :	P1 Messieurs – Sporta EK à 18h00
VENDREDI 24.11.2017 :	P1 Dames – Franchimont-Theux 2 à 21h15
VENDREDI 01.12.2017 :	P1 Messieurs – Saint-Vith à 21h15
VENDREDI 08.12.2017 :	P1 Dames – Thimister à 21h15
SAMEDI 16.12.2017 :	P1 Messieurs – Mortroux à 20h30

VENDREDI 27 OCTOBRE : SOUPER ANNUEL DU CLUB.

L'équipe P1 Dames vous invite à son souper annuel dès 19h00 au Foyer Culturel.

La rencontre du jour : P1 Messieurs contre Grand-Rechain.

Plus d'informations sur notre site internet.

Le championnat des jeunes (pupilles et minimes) débute en octobre 2017 (voir le site).

Toutes les informations sur les matchs et le club se trouvent sur notre site internet : www.jbmvc.be

Venez nombreux nous applaudir et nous soutenir.

Prairie disponible

Une parcelle d'environ 1000 m² sise à l'entrée de la rue Emile Schmuck est disponible.

Pour tout renseignement, contactez **Mr et M^{me} Vanderhaeghe-Hupperts** : 087.74.37.36 | 0479.85.91.98



Stand pour festivités

Ancien grand stand pour festivités à donner.

Jean-Marie Beckers : 087 74 31 18.

UNE JOURNÉE PORTE OUVERTE PAS COMME LES AUTRES...

Imaginez-vous... Vous arrivez devant l'école un dimanche dans le but de profiter de la journée porte ouverte. Vous aviez prévu de vous renseigner ou même d'aller simplement regarder les projets réalisés par vos enfants tout en profitant d'un cadre naturel, entre campagne et forêts. Vous vous baladez sur le site de l'Institut Provincial d'Enseignement Agronomique de la Reid tout en observant la faune, la flore ou les outils de travail et les projets mis en place.



Tout à coup, entourées de barrières Nadar, dans une des allées de l'établissement, on peut apercevoir des personnes accompagnées de leur compagnon à quatre pattes. Cela intrigue les passants, car qui aurait cru pouvoir tomber sur une représentation d'une école canine à cet endroit ? Les membres se mettent en place et attendent les ordres du moniteur afin de débiter les exercices.

L'animation débute à 10h00 par une leçon d'obéissance avec un travail en laisse.

Les exercices s'enchaînent avec des marches au pied, des demi-tours, différentes positions, ainsi que des jeux ludiques, des croisements, etc... Le groupe a également animé les spectateurs en leur demandant de se mettre en file, jambes écartées, afin que les chiens passent en-dessous pour retrouver leur maître à l'autre bout. Il est important de rappeler qu'il n'est pas évident de travailler son chien dans un environnement complètement inconnu, car beaucoup d'odeurs et d'autres facteurs peuvent les perturber.

Après-midi, le deuxième groupe d'obéissance montre aux spectateurs son savoir-faire dans un travail sans laisse avec les chiens. Les exercices mis en place sont plus complexes, car garder son chien près de soi sans laisse demande une entente parfaite ainsi qu'une grande complicité grâce à laquelle la proximité du public ne pose pas problème.

La démonstration suivante met en scène les chiens de recherche en décembres.

Ceux-ci sont entraînés à trouver des victimes en utilisant leur flair. Pour l'animation, les victimes sont d'abord cachées, ensuite le chien est envoyé par son maître afin de retrouver la personne le plus vite possible. Chaque couple maître-chien se trouvant à un niveau différent, certains trouvent les victimes rapidement, alors que d'autres ont des cachettes plus « faciles » car ils sont encore au début de leur formation. Ici aussi le spectateur est impliqué dans l'exercice. Ceci prouve bien que les chiens ne sont pas entraînés à simplement répéter une « chorégraphie », ni à chercher uniquement des personnes qu'ils connaissent.

Cette belle journée se termine par la prestation des chiens de défense.

Une démonstration qui attire et intrigue beaucoup de personnes, car malgré la présence de chiens qui ne reculent pas face à des agresseurs, l'ambiance reste sympa. L'animation se déroule sous forme de petites scènes telles que l'agression d'une personne en rue, le harcèlement d'une jeune fille, etc. Dans cette discipline, il est important de mettre en place un cadre avec les chiens, afin qu'ils répondent parfaitement à leur maître, quoi qu'il arrive. Les hommes d'attaque ont même mis en place un exercice avec la responsable Madame Bouvet en lui donnant le rôle du malfaiteur. Elle a été surprise par la violence de l'impact et la puissance des chiens lancés à toute vitesse sur elle et son costume de protection.

Cette journée a été, comme de coutume, une réussite, que ce soit par son organisation, son exécution, le feedback des spectateurs et des membres, ...

Le club ChiensHeureux n'a pas failli à sa réputation ! **A bientôt pour de nouvelles aventures canines !**

**"C'EST LA FÊTE AU VILLAGE" DE MEMBACH
AFFECTATION DES BÉNÉFICES 2015 ET 2016.**



Traditionnellement les bénéfices de notre "fête au village" sont offerts à une association ou à une œuvre de bienfaisance de notre entité ou de notre région.

Avec le bénéfice 2016 (600,00 eur.) et la dernière partie du bénéfice 2015 (900,00 eur.), nous avons eu le plaisir de redistribuer au total 1500,00 eur. en juillet dernier.

Un premier montant de 1200 euros a été versé à l'ASBL Home St François de Baelen. Ce montant sera destiné à équiper une vingtaine d'enfants du service d'accueil et d'aide éducative pour la rentrée scolaire 2017/2018 (mallette solide, matériel scolaire divers et éventuellement vêtements adaptés à la rentrée de septembre).

Le solde (300 euros) a été versé au PATRO BAELEN-MEMBACH qui en a fait bon usage lors de son grand camp 2017 à Bullange.

Le comité de la "fête au village" de Membach remercie toutes celles et tous ceux qui, par leur participation, soutiennent d'année en année notre activité et se réjouit d'ores et déjà de vous accueillir à son prochain rendez-vous festif en août 2018.

A bientôt.

Les membres du comité de la "fête au village" de Membach.



**Le LAC vous emmène 4 jours
à BERLIN - 1^{er} mai 2018**

Comme annoncé dans le dernier bulletin communal, le LAC mettra le cap sur Berlin du samedi 28 avril au mardi 1^{er} mai 2018.



Ensemble, nous visiterons cette jeune capitale, appelée « ville de la liberté », dont la population atteint aujourd'hui 3 millions et demi d'habitants vivant sur une surface de 891 km², soit 8 fois Paris ou l'équivalent de New-York !

Jusqu'au 9 novembre 1989, le mur de Berlin divisait la ville en Berlin Est et Berlin Ouest. Ce n'est que le 20 juin 1991, près de deux ans après la disparition du rideau de fer, que le Bundestag adopta le transfert de la capitale de Bonn à Berlin. Si la résidence officielle du Président de la République fédérale a toujours été Berlin, le chancelier Gerhard Schröder ne prit ses quartiers dans la nouvelle Chancellerie qu'en 2001.

En plein boom économique et touristique, la capitale allemande réunit les ingrédients les plus attractifs : un Haut lieu de l'Histoire avec des vestiges de la Prusse, de l'héritage nazi et de la partition RFA/RDA, un foisonnement culturel rare et cosmopolite, un mode de vie « branché » et une vie nocturne active. Près de trois décennies après la chute du Mur, Berlin joue assurément dans la cour des grands !

Voici un premier jet du programme que nous vous proposons. Il sera amendé et détaillé dans les prochains bulletins communaux :

Jour 1 : départ de Baelen en car de luxe. A l'arrivée : tour « d'orientation » en car.

Jour 2 : visite des hauts lieux de la ville (Porte de Brandebourg, Mémorial du Mur, parc des stèles de la Shoah, Reichstag, Charlottenburg, Potsdamer Platz, ...) en car et à pied avec un guide francophone ; visite guidée du Neues Museum.

Jour 3 : suite de la visite guidée en car et à pied et temps libre l'après-midi.

Jour 4 : départ vers Potsdam et visite du château « Sans Souci » ; après le repas libre, retour vers la Belgique.

Prix du voyage : autour de 450 Euros par personne en chambre double ; Supplément à préciser en cas de chambre single.

Les prix définitifs seront fournis dès réception de la confirmation de l'auto-cariste et de l'hôtel. Si vous êtes intéressés, veuillez contacter les personnes ci-dessous.

Sont inclus dans le prix :

- Voyage en car de luxe,
- Demi-pension en hôtel confortable du samedi soir au mardi matin
- Guide de Berlin pendant 1 jour et demi (guide francophone compétent)
- Entrée au Neues Museum
- Entrée au parc de la Shoah
- Entrée au Château Sans Souci de Potsdam

Renseignements et inscriptions :

Nathalie THÖNNISSEN : 0486/902363 naththonnissen@hotmail.com ou Nadine ROBERT : 0474 519993 nadinerobertnrj@gmail.com

Attention ! Le nombre de places est limité ! Ne tardez donc pas à vous inscrire ! Votre réservation ne sera assurée que par le versement d'un acompte de 100 eur. par personne sur le compte BE85 0680 4920 6006 de « Loisirs, Arts et Culture ». Les inscriptions seront prises en compte dès réception de l'acompte.

Au grand plaisir de voyager avec vous, l'équipe du LAC.

LA BIBLIOTHEQUE DE BAELEN VOUS INVITE À

L'HEURE DU CONTE

MERCREDI 18 OCTOBRE À 14H

Pour les enfants de 2,5 à 6 ans accompagnés d'un adulte
Agora de l'Ecole de Baelen
Gratuit, sur inscription :
arnaud.scheen@baelen.be

LES JEUNES PENSIONNÉS DE BAELEN - SAISON 2017

Mercredi 20 septembre | Marche en Famenne

Baelen-Hotton, arrêt café. A Marche-en-Famenne, visite de la firme pharmaceutique Tilman. Repas de midi en centre-ville. Après-midi, visite de l'école de lutherie et du musée de la Famenne.
Départ : 07h30 | Prix du car : 23 eur. | Visite et repas : 35 eur.

Mercredi 26 octobre | EXCURSION-SURPRISE

Départ : 09h30 | Prix du car : 23 eur. | Visite et repas : 32 eur.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Mme. Denise Gerken-Palm : 0477 811865
M. Léon Corman : 087 76 40 36

ROMAIN VAN WISSEN WHO IS IN THE HOUSE

Cet automne, l'IKOB, le musée d'art contemporain d'Eupen, présente la première exposition personnelle muséale de Romain Van Wissen. Cet habitant de Membach a été promu ambassadeur de la Communauté germanophone de Belgique, « Künstler der DG ». Il est connu dans toute l'Euregio Meuse-Rhin pour ses peintures postmodernes, qui tirent leurs sources de l'histoire de l'art et de la culture pop. Il est le premier artiste régional à exposer en solo à l'IKob.

L'exposition « *Who is in the house* » est à voir à l'IKOB du 13 septembre au 19 novembre 2017. Le musée est ouvert du mercredi au dimanche de 13h à 18h.

IKOB Rotenberg 12b | 4700 Eupen | 087/56.01.10 | www.ikob.be

NOUVEAU À BAELEN ATELIERS D'INITIATION AUX DANSES URBAINES



Le groupe EXPRESSIONS propose cette saison 2017-2018 des ateliers d'initiation aux danses urbaines, telles que notamment le hip hop et le ragga dancehall, pour enfants et pour adolescents.

Les horaires et lieux des cours sont :

- **pour les enfants de 5 à 7 ans** : de 9h30 à 10h30 dans la salle de psychomotricité de l'école de Baelen ;
- **pour les enfants de 8 à 11 ans** : de 10h30 à 12h00 dans la salle du foyer culturel de Baelen ;
- **pour les adolescents** : de 12h00 à 13h30 dans la salle du foyer culturel de Baelen.

Apprendre quelques techniques et mouvements, tout en créant ensemble dans une ambiance bonne enfant, tout un programme que nous vous invitons à venir découvrir dès le samedi 30 septembre 2017 !

ATTENTION !! Nombre de participants limité !

Inscriptions et informations : Marine Nihant - 0477/33 02 64 - 087/76 34 28 - marine.nihant@skynet.be

Jennifer Erkens - 0476/34 99 75 - <https://www.facebook.com/CoursDeDanseAvecJenniferErkens/>

TOUS AUX PETITS DÉJEUNERS OXFAM !

LE RDV INCONTOURNABLE DES GOURMANDS

CETTE ANNÉE, NOUS REMETTONS UNE FOIS DE PLUS LE COUVERT ET VOUS CONVIONS À L'HABITUEL PETIT DÉJEUNER OXFAM QUI AURA LIEU LE DIMANCHE 19 NOVEMBRE 2017 À BAELEN

Comme chaque année, à l'automne, des dizaines de milliers de personnes se réunissent pour prendre un petit déjeuner ensemble de manière équitable et gourmande. Une façon simple de contribuer à un monde meilleur via ce rassemblement solidaire et convivial qui mobilise le pouvoir citoyen pour oeuvrer au développement du commerce équitable au nord et au sud.

Les petits déjeuners organisés un peu partout en Belgique sont devenus LE rendez-vous annuel du commerce équitable : on y va en famille ou entre amis pour un moment de découverte et de partage, un rappel qu'un autre commerce est possible : celui qui met l'humain au centre de ses préoccupations.

Au menu : d'excellents aliments équitables Oxfam ainsi que de succulents produits locaux de notre belle région.

Une bonne occasion de venir découvrir d'autres produits élaborés de manière plus respectueuse de l'humain et de faire partie de cette organisation engagée.

On vous donne rendez-vous un matin d'automne autour d'un savoureux petit-déjeuner équitable, coloré, solidaire et gourmand)

Nous vous invitons à bloquer d'ores et déjà cette date dans vos agendas !

Quand ? Dimanche 19 novembre 2017 de 7h00 à 12h00

Où : Réfectoire de l'école communale, rue de la Régence 1 à 4837 BAELEN

P.A.F. : 6 eur. (adulte) | 3 eur. (enfant)

Réservation souhaitée mais pas obligatoire :

Nathalie THONNISSSEN : 0486/902.363

Sarah BECKERS : 0494/645.119



Une organisation du L.A.C. (Loisirs, Arts et Culture) de BAELEN-MEMBACH.

Pour son 50^{ème} anniversaire, la société de gymnastique invite tous ses membres à participer le 17/09 à la messe de 10 h. en l'église de Baelen.

Après la célébration, accompagnés par la fanfare, nous sillonnerons les rues du village. Le cortège nous conduira au foyer culturel où nous prendrons le verre de l'amitié.



